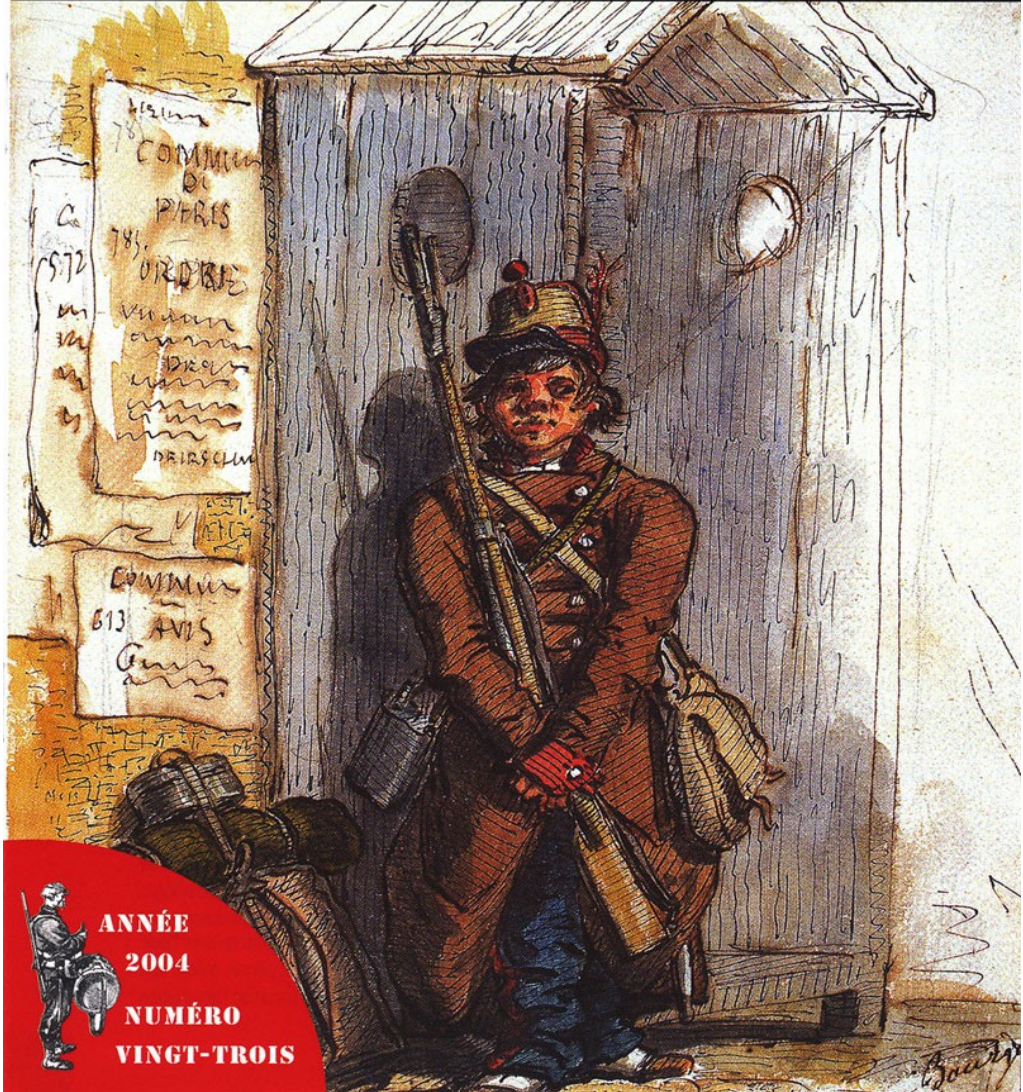


La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871



ANNÉE

2004

NUMÉRO

VINGT-TROIS



1871-1905 : laïcité et Commune

Le 3 avril 1871, le décret séparant l'Eglise de l'Etat est affiché sur les murs de Paris. Par cet acte, la Commune de Paris vient de signer le premier acte institutionnel par lequel le pouvoir politique cesse de se réclamer des Dieux et des Eglises.

Les considérants sont clairs : la liberté politique, la liberté de conscience, la complicité de l'Eglise dans les crimes de la monarchie et du despotisme impérial.

Il n'y a donc aucune ambiguïté dans la position de la Commune. C'est l'institution religieuse qui est en cause et non la foi ou l'absence de foi.

Mais, pour la première fois, l'idée de la croyance aux Dieux est déconnectée de l'idée du pouvoir social. Il n'y a de laïcité que dans le respect de ce principe.

Combien de Constitutions dans les pays membres de l'O.N.U. sont à ce jour vraiment laïques, même si un grand nombre ne reconnaissent plus une religion d'Etat ?

Pour les Communards, la tolérance n'est pas l'expression de la laïcité. Tolérance et laïcité ne sont pas synonymes.

Il est clair que l'Eglise catholique dans sa lutte contre la Commune va essayer de détourner l'idée laïque en une forme de revendication de l'athéisme. Historiquement, l'Eglise ne reconnaît la liberté religieuse que lorsqu'elle ne peut plus l'interdire, et l'expérience des Communards ne connaît que l'Eglise catholique très majoritaire dans notre pays. On sait combien l'intolérance est le propre

de toute religion dominante. C'est ainsi que la bataille pour la laïcité va être faussée pendant toute la période qui va de 1871 à 1905 et par la suite. Il n'empêche que la loi de 1905 est une des victoires posthumes de la Commune, pas la seule heureusement !

Mais, nous sera-t-il permis, à nous qui avons vécu l'histoire de la laïcité, sous la IIIe République, pendant la contre-révolution cléricale pétainiste, durant la rage anti-laïque des années 50, de nous amuser de voir certains parler de laïcité alors qu'ils ont toujours soumis directement ou indirectement le pouvoir qu'ils exerçaient aux pressions des forces religieuses diverses. Il y a des amis de la laïcité de fraîche date dont la « conversion » nous inquiéterait presque.

Peut-être ce petit rappel paraîtra-t-il trop simpliste à une époque où les discussions sur la laïcité fréquentent les sommets philosophiques sans toujours éclairer le débat.

Nous ne voyons aucun inconvénient à cet élargissement aux dimensions de notre temps à condition de ne jamais oublier pourquoi et comment il s'est trouvé posé.

La fin de toute action sociale, c'est l'épanouissement de l'être humain tel que Lefrançais et ses amis l'ont défini dès 1848 : « Nous croyons à l'égalité parfaite de l'homme et de la femme, à l'égalité parfaite de tous les êtres humains entre eux ». Nous continuons ce combat. Et nous disons à ces « nouveaux laïques » : Chiche !

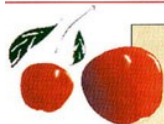
Raoul Dubois



Le dessin à la plume aquarellé « Un pupille de la Commune » (les élèves de la Roquette) fait partie de la collection Amsterdam qui, grâce à une souscription menée sur le

territoire de la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'avec l'aide d'institutions de ce territoire, ont permis qu'elle soit désormais la propriété de l'Association Déportation de la Nouvelle-Calédonie.

Affichage sous la Commune...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 59

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 59

COMMUNE DE PARIS

LA COMMUNE DE PARIS,

Considérant que le premier des principes de la République française est la liberté;

Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés;

Considérant que le budget des cultes est contraire au principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi;

Considérant, en fait, que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté;

DÉCRÈTE :

ART. 1^{er}. L'Église est séparée de l'État.

ART. 2 Le budget des cultes est supprimé

ART. 3. Les biens dits de mainmorte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales.

ART. 4. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens, pour en constater la nature et les mettre à la disposition de la Nation.

LA COMMUNE DE PARIS.

Paris, le 3 avril 1871.

IMPRIMERIE NATIONALE — Avril 1871.



Aucune ambiguïté dans cette éloquente affiche.

La Commune savait ce qu'elle voulait !

Victor Hugo et la Commune de Paris...



C'est Bernanos qui parle⁽¹⁾ : «Je ne sais pas si Hugo était très intelligent au sens où l'entendent ceux qui le croient bête, et je m'en fous. Il reste et restera notre grand poète national, parce que les plus futés comme les plus frustes se laissent prendre à ses vers».

Bête, Hugo ? Aragon, dans son anthologie commentée : «Avez-vous lu Victor Hugo ?», prouve le contraire.

Bête, Hugo, quand il note, dès le 24 mars 1871 :

«Thiers, c'est l'étourderie préméditée» ?⁽²⁾. Etourderie, c'est bien faible, mais la préméditation est tout de suite devinée. Il écrivait d'ailleurs, dès le 6 mars : «Ils ont peur de Paris». «Ils» : ces bourgeois qu'il connaît bien, et leur haine du peuple.

Il note aussi l'enterrement de son fils Charles (décédé d'une apoplexie foudroyante), le 18 mars 1871, le jour de la naissance de la Commune, de la révolte contre l'essai d'enlèvement des canons de Montmartre : «Au cimetière (du Père-Lachaise), dans la foule, j'ai reconnu Millière (qui sera fusillé par les Versaillais, très pâle et très ému, qui m'a salué...)Une

large main s'est tendue vers moi et m'a dit : «Je suis Courbet»(...) J'ai vu une face énergique et cordiale, qui me souriait avec une larme dans les yeux(...) C'est la première fois que je vois Courbet»(...).

Et Courbet reviendra plusieurs fois dans ses notes (alors que, par exemple, on ne relève pas son nom

dans la Correspondance de G. Sand des années 1870 à 1872) : le 28 mai⁽⁵⁾ : «Gustave Courbet, prisonnier, s'est empoisonné. Il est mort(...) Je regrette Courbet» ; ou, le 14 juin⁽⁶⁾ : «Bonne nouvelle. Courbet n'est pas mort».

Apprenant la mort (bien réelle, cette fois) de Flourens⁽⁷⁾, il écrit : «Flourens a été tué(...) Je le regrette. C'était le chevalier rouge».

Et, au lendemain de la Semaine Sanglante, il constate⁽⁸⁾ : «La réaction commet

à Paris tous les crimes. Nous sommes en pleine terreur blanche» (31 mai) ou : «Cissey, général, a fusillé à lui seul plus de six mille insurgés prisonniers» (5 juin).

Quel autre grand écrivain, à l'époque, a osé se prononcer ainsi ? Aucun (sauf Rimbaud - dont on discute encore la présence à Paris à ce moment-là - ou Verlaine honorant Louise Michel : ce sont aussi des poètes).

Bête, Hugo ?

Plutôt lucide, oui.

Joseph Siquier

**AU LENDEMAIN
DE LA SEMAINE SANGLANTE,
HUGO CONSTATE :
«LA RÉACTION COMMET
À PARIS TOUS LES CRIMES.
NOUS SOMMES
EN PLEINE TERREUR
BLANCHE» QUEL AUTRE
GRAND ÉCRIVAIN,
À L'ÉPOQUE, A OSÉ
SE PRONONCER AINSI?**



(1) Rapporté par Roger Gouze : «Les miroirs parallèles» Calmann-Lévy. 1982. P. 210.

(2) «Œuvres Politiques complètes» J.J.Pauvert 1964.p. 1448.

(3) Id. p. 1445.

(4) (5) (6) (7) (8) Id.pp. 1447, 1452, 1454, 1448, 1452.

Lénine et la Commune de Paris...*



Lors de la révolution russe de 1905 et à différentes reprises au cours des années suivantes, Lénine, qui séjourna pendant plusieurs années dans notre capitale avant la guerre de 1914-1918, a souvent évoqué la Commune de Paris. En 1917, entre la révolution de février et celle d'octobre, ses références systématiques ont jalonné sa réflexion et son action.

De Zurich où il était en exil, il adressait en mars 1917 à Staline et Kamenev, qui venaient de prendre le contrôle de la Pravda, une correspondance composée de cinq Lettres de loin, dont seule la première fut publiée.

Dans la troisième, qui ne sera qu'en 1924 dans la revue l'Internationale communiste, Lénine écrivait que les ouvriers «se sont engagés avec juste raison dans la voie indiquée par l'expérience de notre révolution de 1905 et de la Commune de Paris de 1871 ; ils ont créé le Soviet des députés ouvriers...» (tome 23, p. 352)⁽¹⁾.

Au cours d'un meeting tenu à Zurich dans la même période, analysant la situation révolutionnaire en Russie, il exprimait

cette idée : «Ou bien la révolution aboutira à une seconde et victorieuse Commune de Paris, ou bien nous serons écrasés par la guerre et la réaction».

Après son retour à Petrograd dans la nuit du 3 au 4 avril, il imposait la publication dans La Pravda de textes qui seront connus sous le vocable Thèses d'avril, qui comprenaient de nombreuses références à la Commune et où il était dit notamment qu'après les Soviets, l'institution d'une république parlementaire serait «un retour en arrière», et qu'il fallait un «Etat-Commune», c'est-à-dire «un Etat dont la Commu-

ne de Paris a été la préfiguration» (tome 24).

En août-septembre 1917, réfugié en Finlande après l'échec des journées insurrectionnelles de juillet, il écrivait l'Etat et la Révolution, qui était le fruit d'une longue réflexion, de lectures et de notes consignées dans des cahiers, et prolongeait les textes antérieurs de cette période révolutionnaire (tome 25, p. 415-531). Le chapitre 3 de l'ouvrage, intitulé «L'expérience de la Commune de Paris», analysait les idées exprimées par Karl Marx dans L'Adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs adoptée dès le

30 mai 1871 et connue sous le titre La guerre civile en France, dont il précisait qu'en l'écrivant Marx s'était fixé cette tâche : «Analyser cette expérience, y puiser des leçons de tactique, réviser sur la base de cette expérience sa théorie». Il soulignait que l'unique correction apportée au Manifeste communiste de 1848 résidait dans la leçon que Marx et Engels avaient tirée de la Commune : «la classe ouvrière ne peut pas simplement s'emparer de la machine d'Etat toute prête et la mettre en marche pour la faire servir à ses propres

fins». Dans un développement consacré à la préface de la 3^e édition allemande de La guerre civile qu'Engels avait publié en 1891, dont Lénine estimait qu'elle était «un résumé des leçons de la Commune...enrichi de toute l'expérience de la période de vingt années écoulée», il est à remarquer qu'il ne reprenait pas explicitement l'opinion exprimée par Engels dans cette préface, selon laquelle «La Commune de Paris, c'était la dictature du prolétariat», qui ne figurait pas davantage dans les textes de Marx. A la fin de cet ouvrage, Lénine annonçait : «Nous verrons plus loin



**«OU BIEN LA RÉVOLUTION
ABOUTIRA À UNE
SECONDE ET VICTORIEUSE
COMMUNE DE PARIS,
OU BIEN NOUS SERONS
ÉCRASÉS PAR LA GUERRE
ET LA RÉACTION»**

LÉNINE

Lénine et la Commune de Paris... (suite)



que les révolutions russes de 1905 et de 1917, dans un ordre différent, dans d'autres conditions, continuent l'œuvre de la Commune et confirment la géniale analyse de Marx». Mais ce chapitre ne fut jamais écrit, et il expliquera dans la postface de la première édition : «Il

est plus agréable et plus utile de faire 'l'expérience d'une révolution' que d'écrire à son sujet».

Après octobre, divers faits plus ou moins marquants ont encore illustré cette filiation affirmée entre la Commune de Paris et le régime instauré par le parti bolchevik. On pourrait multiplier les citations extraites d'interventions aux congrès du Parti et de l'Internationale. On peut aussi mentionner, entre autres, une décision du Conseil des Commissaires du peuple en date du 18 mars 1917 fixant le traitement mensuel maximum à 500 roubles, suivie quelques mois plus tard de l'attribution aux techniciens hautement qualifiés d'une rémunération plus élevée, accompagnée d'un commentaire de Lénine expliquant que cette dernière

mesure était «un certain abandon des principes de la Commune de Paris» imposé par les impératifs de la gestion administrative de l'État (tome 27, p. 256-257). On a dit qu'au soixante-treizième jour du pouvoir soviétique, Lénine se mit à danser sur la neige entre les murs du Kremlin pour saluer une durée venant de

dépasser celle de la révolution parisienne. En 1924, la délégation française au congrès de l'Internationale déposera au Mausolée, un drapeau rouge de la Commune de Paris.

Tenter d'évaluer la pertinence des références de Lénine (et de ses successeurs) à la Commune de Paris se-

rait un sujet assez vaste. Il faut bien se contenter ici de quelques observations.

L'existence et l'action d'organisations apparues dans la révolution russe de 1905 et jusqu'alors inconnues dans l'histoire du monde, les soviets de députés ouvriers, bientôt suivis de soviets de députés soldats, ont joué un rôle essentiel dans le processus révolutionnaire, qui se traduisait en février-octobre 1917, avec des évolutions et des adaptations face au «double pouvoir» exercé par le soviets de Petrograd et le gouvernement provisoire, dans le

fameux mot d'ordre «Tout le pouvoir aux soviets». Il n'est pas étonnant que l'on ait alors évoqué avec constance les interventions du peuple parisien dans les réunions publiques de la fin du Second empire, dans les clubs du printemps 1871, comme on pouvait songer aux clubs et sociétés populaires de la Révolution

**MAIS LES TEXTES DE LÉNINE
DANS L'ESPACE ENTRE
LES DEUX RÉVOLUTIONS
N'ÉTAIENT PAS UNE SIMPLE
ÉVOCATION DE LA COMMUNE
ET DES ORGANES D'EXPRESSIONS
DE LA DÉMOCRATIE
DIRECTE. ILS AVAIENT
ESSENTIELLEMENT POUR BUT
D'APPUYER L'ANALYSE
QU'IL FAISAIT DE LA SITUATION
POLITIQUE EN RUSSIE
EN CETTE PÉRIODE DÉCISIVE...**



française. Mais les textes de Lénine dans l'espace entre les deux révolutions n'étaient pas une simple évocation de la Commune et des organes d'expression de la démocratie directe. Ils avaient essentiellement pour but d'appuyer l'analyse qu'il faisait de la situation politique en Russie en cette période décisive, et de fonder sa stratégie, de la légitimer, sur une référence à la doctrine marxiste de l'Etat telle qu'elle résultait notamment des enseignements que Marx et Engels avaient tiré de l'expérience de 1871⁽²⁾. Les circonstances lui imposaient une double démarche : critiquer et dénoncer les positions des dirigeants de la IIe Internationale, des mencheviks et socialistes-révolutionnaires russes qui avaient encore la majorité dans les soviets, et convaincre les dirigeants bolcheviks qui ne partageaient pas ses vues quant à la stratégie de la conquête du pouvoir et du passage de la phase de la démocratie «bourgeoise» à celle de la démocratie «prolétarienne».



Considérer que la Commune de Paris avait ouvert la voie au mouvement révolutionnaire du prolétariat et y puiser des enseignements, d'ailleurs contradictoires et parfois opposés, comme l'ont fait non seulement Lénine, mais les représentants des diverses tendances du mouvement ouvrier international, n'avait rien d'illégitime. Cependant, il faut s'efforcer - bien que la tâche soit loin d'être facile - d'abord d'interpréter correctement leurs écrits, ensuite de distinguer aussi clairement qu'il est possible ce qui, dans ces écrits, relève de l'analyse de la réalité des événements du printemps de 1871 - que les travaux des historiens et de spécialistes d'autres disciplines permettent de contester ou de corriger sur des points souvent essentiels - de ce qui relève des «leçons» et «enseignements» pour l'action et la stratégie du mouvement révolutionnaire.

On ne peut s'en tenir à la courte période révolutionnaire de 1917 et des années suivantes. Il faut naturellement considérer l'histoire de cette large partie du XX^e siècle qui s'est écoulée entre la Révolution d'Octobre et l'effondrement de l'Union soviétique et des régimes des pays socialistes d'Europe centrale et orientale.

L'histoire de la Commune, qui fut si âprement combattue et dénigrée par ses adversaires, a été, en effet, largement «instrumentalisée» par ses «héritiers» au gré des évolutions de la lutte des classes. Il importe donc de se débarrasser d'un certain nombre d'interprétations partisans qui ont fait leur temps, et en réaffirmant que l'histoire de la Commune de Paris est et demeure une composante prestigieuse de l'histoire du mouvement ouvrier français et international, lui donner la place qui lui revient dans l'histoire des idées, lui rendre l'hommage qui est dû à une révolution sociale, fer de lance des franchises municipales, agissant aux avant-postes de la République, et adoptant des mesures que la IIIe République ne réalisera que beaucoup plus tard.

René Bidouze

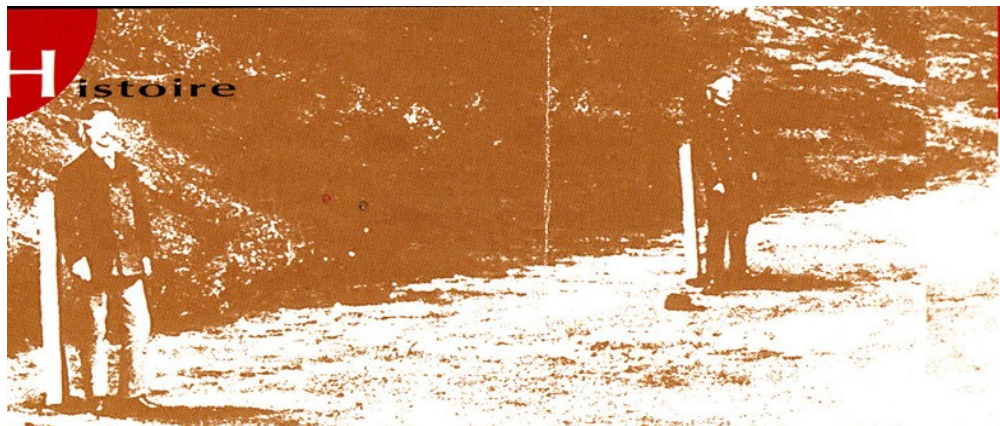


(1) Lénine, Œuvres. Editions sociales Paris-Editions en langues étrangères à Moscou.

(2) L'Etat et la Révolution avait pour sous-titre : La doctrine marxiste de l'Etat et les tâches du prolétariat dans la Révolution. Texte publié en brochure en 1918.

* Article paru dans «La Revue Commune» n° 33, (Mars 2004).





La mort de Rossel



Notre ami Léopold Cabanau qui est un chercheur chevronné nous a fait parvenir un curieux article de «L'Intermédiaire des chercheurs et curieux», du 20 novembre 1901, concernant la mort de Rossel.

C'est un récit abracadabrante d'un nommé Eymard qui serait un camarade de régiment de Rossel. Quel était le but poursuivi par l'auteur de cet écrit diffamatoire ? : - persuader le lecteur que le souvenir laissé par Rossel pouvait être réductible à une défaillance devant la mort (justifiée hypocritement par des excuses douces).

Il faut reconnaître que «le lieutenant Eymard» a fait preuve d'une certaine habileté littéraire à échafauder une intrigue macabre embrumée dans l'atmosphère maléfique des romans gothiques de Mary Shelley ou de Monk Lewis.

Pourquoi ce mythomane pervers a-t-il attendu trente ans avant de nous révéler cette rocambolesque affabulation ? Quelles qu'en soient les raisons, voici donc le texte paru dans «L'Intermédiaire des chercheurs et curieux» qui nous est rapporté par un intermédiaire signant Y (toujours cette manie du mystère) :

«L'officier qui se trouvait au poteau chargé des lugubres apprêts était le lieutenant Eymard.

Cet officier a fait en 1895, le récit suivant :

«J'ai été seul à posséder un secret, que je n'ai plus de raison pour garder,

J'avais connu Rossel à Metz. J'étais de ceux qui protestèrent avec lui contre la conduite de Bazaine. Après

la capitulation, je fus enfermé à Coblenz, d'où je m'évadai. Je n'eus de ses nouvelles que beaucoup plus tard, dans le courant du mois d'août, après la Commune.

J'étais attaché au service central de la justice militaire, quand Rossel passa au conseil de guerre.

Je l'ai visité souvent dans son cachot, jamais il n'a laissé échapper une parole de colère contre ceux qui l'avaient condamné.

Le 27 novembre, à dix heures du matin, le général Appert, chef de la justice militaire, nous annonça que le lendemain Rossel serait exécuté en même temps que Ferré, membre de la Commune, et Bourgeois. La terrible nouvelle me causa une émotion indescriptible : Je n'eus plus qu'une pensée : voir Rossel à tout prix.

Un vieux sous-officier décoré, un ami personnel, qui avait la surveillance des cellules du sous-sol, parmi lesquelles était celle où était enfermé Rossel, me laissa passer, à cause de mes fonctions d'officier de détail, et j'annonçai à Rossel, qu'il serait fusillé le lendemain.

- Oh ! mon ami, me dit-il alors, en prenant mes mains dans les siennes, je ne crains pas la mort, je l'appelle même de tous mes vœux ; elle sera pour moi la délivrance ! Mais je vous avoue qu'il m'est cruel de la recevoir d'un peloton composé de ces soldats du génie que j'ai commandés. Tâchez





de savoir de quels éléments il sera composé, et si c'est le génie qui doit les fournir, oh ! je vous en supplie, par grâce, arrangez-vous de façon que je ne sois pas en état de les reconnaître. Coûte que coûte, procurez-moi un stupéfiant qui m'empêche de voir d'anciens compagnons d'armes tirer sur moi !

En quittant Rossel, je m'enquis de la composition du peloton et j'appris de la bouche même du commandant d'état-major Grosjean que c'était bien le génie, en effet, qui devait le fournir.

Je me mis aussitôt en campagne pour satisfaire au désir de Rossel. Je me croyais tenu d'exécuter ce vœu suprême d'un mourant. Je me rappelai l'adresse d'une sage-femme de la rue Notre-Dame à Versailles, morte aujourd'hui, à laquelle j'avais eu l'occasion de rendre quelques légers services. Je m'ouvris entièrement à elle. Elle m'écouta attentivement, rédigea une ordonnance et me dit : « Courez vite, chez tel pharmacien, rue Hoche, près d'ici, la potion qu'il composera d'après cette ordonnance agira très vite ; prise à moitié, elle amènera l'effet que vous attendez au bout de vingt-cinq minutes ; bue tout entière, elle agira en dix minutes ».

Le pharmacien chez lequel je me rendis confirma ces paroles et me remit une petite fiole, grosse comme le pouce à peu près, contenant un liquide foncé. Grâce à la permission que m'avais donnée le colonel Paillard, d'accompagner les personnes qui iraient prendre Rossel dans sa cellule, je fus à la prison le lendemain 28, dès six heures du matin. Le pasteur Passa s'entre-

tenait à ce moment avec le condamné.

Tout à coup la porte de la cellule s'ouvre, Rossel en sort. Malgré la présence de quelques officiers, des greffiers, de M. Clément, commissaire de police, représentant le préfet de police à l'état-major de la police militaire, je parvins à m'approcher de Rossel, à lui serrer la main et à lui passer la fiole.

Il faisait très sombre dans les couloirs de la prison : quelques lanternes portées par des gardiens répandaient seules une clarté douteuse sur le sinistre cortège. Je fis de mon corps un paravent à la lanterne du gardien qui marchait à côté du condamné, celui-ci avala rapidement, sans être vu, le contenu de sa fiole. Lorsqu'il voulu me la rendre, je tremblais si fort que je la laissai tomber ; heureusement le bruit fut léger et personne ne l'entendit au milieu du mouvement général. Un merci prononcé à voix basse arriva jusqu'à moi, ce fut ma récompense.

Immédiatement, j'abandonnai le cortège et courant aux écuries, j'enfourchai un cheval et j'arrivai au champ d'exécution, cinq minutes avant les fourgons : lorsque les condamnés en descendirent, j'eus la satisfaction de constater que mon breuvage avait rempli son office. On peut dire que Rossel n'assista pas à ce qui se passait.

Voilà le secret de la prétendue défaillance de Rossel ».

M. Eymard a fait cette déclaration publiquement il y a six ans, alors que l'on accusait Rossel d'une suprême défaillance.

Si le rappel de cette déclaration tombe sous les yeux





La mort de Rossel (suite)

de M. Eymard, dont je désirerais connaître l'adresse, il pourra reconnaître les termes mêmes de son récit, et à nouveau les confirmer. Y.»

Edith Thomas, dans sa biographie de Rossel⁽¹⁾ a relevé cette tentative pour salir la mémoire du délégué à la guerre de la Commune, page 471, note 53 : «A.B. maire de Versailles, Versailles 28 novembre et A.G. célébrités, acte de décès de Rossel. Il a paru dans l'Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1901, n°921-923, un récit auquel il est impossible d'attribuer aucu-

ne valeur. Rossel aurait reçu d'un certain lieutenant Eymard un stupéfiant et c'est «drogué» que Rossel aurait été conduit à Satory» Sans polémique sur les invraisemblances flagrantes énoncées par « le lieutenant Eymard », il suffit de leur opposer les termes du rapport du commissaire central de la police versaillaise au maire de la ville pour démolir le scénario du faussaire. Ce fonctionnaire a assisté le 28 novembre 1871 à l'exécution de Ferré, Bourgeois et Rossel :

Quoique le bruit de cette triple exécution ait été répandu, la population est presque restée indifférente au tragique événement qui allait se passer, et c'est à peine si quelques curieux ont cherché à assister à cette lugubre cérémonie.

C'est à 5 heures ce matin que les condamnés ont été prévenus que l'heure fatale arrivait pour eux et à 7 heures le funèbre cortège sortait de la prison et a suivi, précédé d'un peloton de cuirassiers et escorté de la Gendarmerie à cheval, la rue St Pierre, l'avenue de Paris, l'Avenue de la Mairie, l'avenue de Sceau et l'Avenue du Camp.

Les trois condamnés étaient dans une voiture des transports militaires dans laquelle avait pris place Mr PASSAT, pasteur protestant et Mr l'Abbé FOLLET, aumônier des prisons.

Arrivés à 7 heures 20 minutes sur le plateau Satory où se trouvaient réunis le ... Régiment du Génie et des Détachements des différents corps de l'armée de Versailles, ROSSEL est descendu le premier et s'est immédiatement dirigé, accompagné de Monsieur le Pasteur protestant, vers le lieu de l'exécution et s'est placé au piquet qui lui était destiné et en face duquel se trouvait le peloton d'exécution, BOURGEOIS est venu ensuite assisté de Mr l'Abbé FOLLET, puis FERRÉ seul entre deux gendarmes.

Ils étaient à peine placés qu'un roulement de tambour s'est fait entendre et, quelques secondes après, les feux des trois pelotons d'exécution annonçaient que justice était faite.

ROSSEL est tombé le premier, la mort a été instantanée; 7 balles dont deux avaient traversé le coeur, l'avaient atteint en pleine poitrine - BOURGEOIS et FERRÉ avaient été moins bien visés; trois balles seulement, dont les blessures n'étaient pas mortelles, les avaient frappés l'un et l'autre et ils ont dû recevoir le coup de grâce pour amener la mort.



La contenance de ces trois malheureux a été digne; ils n'ont pas eu un instant de faiblesse.

ROSSEL surtout a été d'une convenance qui a fait l'admiration, si on peut se servir de cette expression des témoins les plus rapprochés au moment de l'exécution.

Tous les trois s'étaient d'abord refusés à avoir les yeux bandés, mais sur l'observation qui leur a été faite ROSSEL et BOURGEOIS ont accepté le bandeau. Seul FERRÉ, auprès duquel on n'a pas pu revenir assez tôt, a été frappé sans avoir les yeux couverts d'un bandeau.

Avant de recevoir le feu du peloton du Génie qui avait la pénible mission de le fusiller, ROSSEL a exprimé le désir de faire des adieux à un de ses camarades, Capitaine du Génie, qui avait été un de ses Juges au Conseil de Guerre - Cet officier n'ayant pu se rendre auprès de lui, ROSSEL a ajouté : "dites-lui bien qu'il n'a fait que son devoir en me condamnant et que je regrette de ne pouvoir lui serrer la main avant de mourir"

Après le défilé des troupes, j'ai fait placer dans les cercueils les trois corps qui ont été immédiatement transportés au Cimetière St Louis où ils ont été inhumés chacun dans une fosse séparée.

Pendant mon absence, Monsieur ROSSEL Père était venu à mon bureau réclamer le corps de son fils et a obtenu depuis l'autorisation de le faire transporter à l'Hopital militaire pour être embaumé et de le conduire à NISMES.

Le Commissaire Central

signé : illisible.

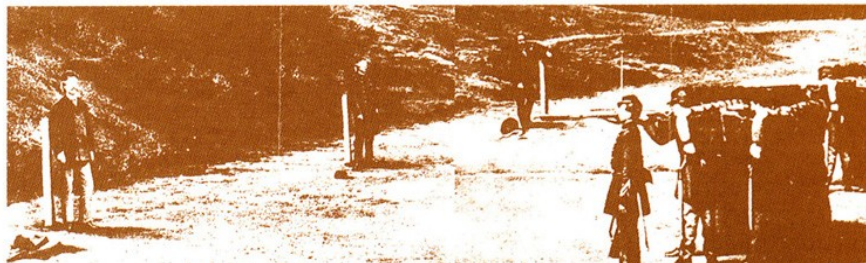
Il nous a paru intéressant de confronter ces deux versions de la mort de Rossel pour que le lecteur puisse se forger une opinion après examen des textes présentés.

Certes, les rapports de police ne sont pas toujours d'une parfaite objectivité ; mais, dans ce cas très par-

ticulier, les comptes rendus de la presse gouvernementale et de la presse d'opposition ne sont pas en contradiction avec ceux de la police.

Marcel C

(1) Rossel, NRF, Paris, 1967.



Fort Boyard...

Fort Boyard, pour beaucoup de personnes, est seulement le décor original d'un jeu télévisé qui existe depuis quinze ans et dont les participants sont soumis à de rudes épreuves tenant les téléspectateurs en haleine. Combien savent que de nombreux prévenus de la Commune furent internés dans ce site surprenant ?

Le fort construit en pleine mer a pour origine un projet de 1801 du premier consul qui craignait l'invasion des Anglais par le littoral atlantique. Les travaux commencèrent en 1804. Les assises sont terminées en 1848 et la construction définitive ne sera achevée qu'en 1854. A cette date, le fort se révéla inutilisable, étant donné le progrès de l'artillerie et il devint un lieu de détention.

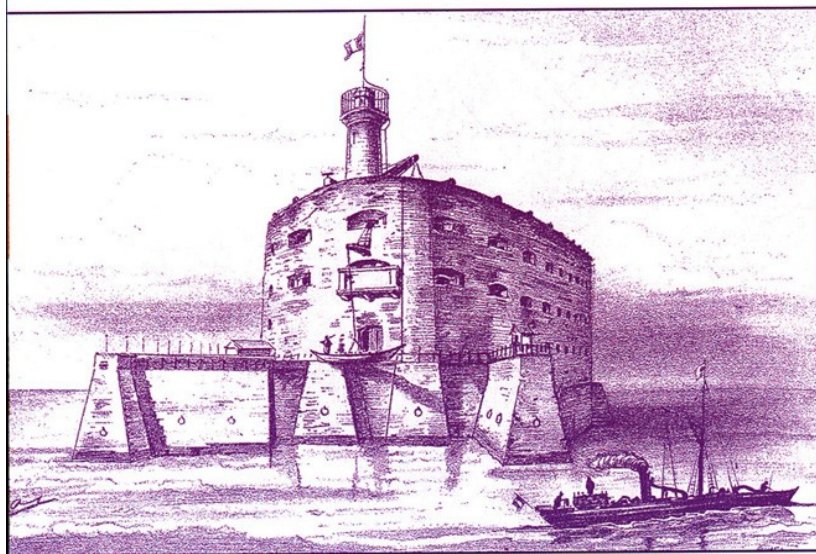
Fort Boyard a les dimensions suivantes : 68 mètres sur 31 et 20 mètres de haut. Les batteries sont établies en casemates avec des embrasures étroites. Il y a 66 casemates dont chacune peut contenir une vingtaine d'hommes.

A l'époque de la Commune, il n'y a pas encore de tiges à Fort Boyard, mais des gardes-chiourmes qui surveillent étroitement les prisonniers. Le 3 juin 1871, il y a 601 communards internés. Ce sont surtout des insurgés condamnés à la déportation. Rochefort, Paschal Grousset, Olivier Pain, Jourde, Assi, le docteur Rastoul séjournèrent à Fort Boyard.

Dans «Aventures de ma vie», Rochefort décrit ainsi son arrivée au fort : «Notre cœur se serra quand le mastodonte en pierre, bâti sur la roche Boyard, nous apparut dans la rougeur du matin. Noir et percé de sabords d'où sortirent des yeux féroces, figurés par les canons qui semblaient nous suivre du regard».

Les conditions d'hygiène sont déplorables. Les détenus reçoivent un kilo de paille par homme, renouvelable tous les quinze jours. La paille piétinée devient rapidement une couche infecte où grouille la vermine.

La ration alimentaire est composée de viande de bœuf distribuée le dimanche et le jeudi, et les autres jours du lard salé, remplacé par du fromage quand le lard



est avarié, parfois de la morue à l'huile, une livre de pain ou des biscuits de soldat et des haricots. Ni vin, ni tabac ; aucun légume frais n'est prévu, ce qui pro-

voque une épidémie de scorbut chez des prisonniers déjà arrivés dans un état physique lamentable.

Le 7 août 1871, 22% des internés de Fort Boyard sont atteints par la maladie. L'évacuation des scorbutiques vers d'autres centres de détention est décidée. Le 25 août, il n'y a plus que 9,21% d'internés contaminés.

Les forts côtiers seront progressivement évacués et le Fort

Boyard est définitivement fermé le 28 juin 1872.

En 1961, le ministre des armées rend le fort aux domaines. Plus tard, par vente aux enchères, il est acquis par un dentiste. Après être passé dans les mains

de différents acquéreurs, Fort Boyard est maintenant propriété du Conseil général de Charente maritime.

M.C.

Documentation :
Louis Bretonnière,
Roger Pérennès,
L'internement des
prévenus de la
Commune à Rochefort
(1871-1872), Conseil
général de la Charente
maritime, Université
Inter-âges de Nantes,
1996.



**LES CONDITIONS
D'HYGIÈNE SONT
DÉPLORABLES.
LES DÉTENUS REÇOIVENT
UN KILO DE PAILLE
PAR HOMME, RENOUVELABLE
TOUS LES QUINZE JOURS.**

ADHÉREZ OU READHÉREZ COTISATIONS 2005/CARTE D'ADHÉSION

**A partir de 30 euros -
Soutien à partir de 50 euros
A partir 5 euros
pour les faibles ressources
A partir de 150 euros
pour les collectivités**



Les drapeaux de la Commune...



Notre ami, Daniel Peyrot, vient à son tour enrichir la discussion autour des drapeaux de la Commune. Qu'il en soit remercié et que son exemple soit suivi.

On dénombre pas moins de 200 bataillons ayant adhéré à la Fédération de la Garde Républicaine. Chacun était censé posséder non seulement des fanions de compagnies mais également un drapeau. Même si certaines distributions furent sans doute tardives, les 7 et 10 mai, le 222^e et le 140^e bataillon réclamaient encore leurs drapeaux aux couleurs de la Commune⁽¹⁾.

On ne peut qu'être surpris du faible nombre d'emblèmes subsistant dans les musées ou collections publiques.

En effet, hormis les trois drapeaux cités par M. Gradov dans les pages de cette revue et qui se trouvent actuellement en Russie, à ma connaissance, il n'en subsiste que six autres.

Celui du 117^e bataillon et des Eclaireurs de Bergeret conservé au Musée Carnavalet, celui du 143^e exposé au Musée d'Art et Histoire de Saint Denis, celui du 147^e aux Invalides et qui a la particularité d'être tricolore, celui du 164^e répertorié comme étant à la bibliothèque Feltrinelli de Milan et enfin, celui du 269^e qui se trouve au Musée de l'Histoire Vivante de Montreuil.

Comment expliquer ce déficit en nombre ? Plusieurs explications peuvent être avancées.

Traditionnellement, les drapeaux conquis sont l'objet de toutes les attentions et sources de récompenses et de distinctions pour les soldats ou les unités qui s'en sont emparés. Dans le cas présent, la haine des Versaillais pour ces emblèmes fut telle que la majorité de ceux-ci ont certainement été détruits ou brûlés immédiatement. Après la prise du fort d'Issy où sept drapeaux tombèrent entre les mains des troupes versaillaises, un officier évoque les loques rouges qui naguère, servaient de drapeaux aux 5^e, 94^e, 99^e et 115^e bataillons insurgés⁽²⁾. Dans le même esprit, un

témoin rapporte que lors de la cérémonie qui suivit le défilé des troupes victorieuses, on apporta les drapeaux rouges dont chacun se détournait avec des gestes affectés de répugnance⁽³⁾. Ces emblèmes furent ensuite offerts dans la Cour de Marbre du Château de Versailles aux représentants

de l'Assemblée nationale. Nul ne sait ensuite ce qu'ils sont advenus.

Ce désintérêt pour les drapeaux communards fut sans doute accru par leur réalisation assez sommaire, ceux-ci étant parfois soit uniformément rouge ou bien simplement porteurs d'inscriptions et de marquages au pochoir.

On sait que certains drapeaux, pour éviter qu'ils ne



tombent entre les mains ennemies, furent découpés en petits fragments et partagés entre les membres des bataillons ; d'autres suivirent les chemins de l'exil à l'image du 220^e sans doute remporté en Pologne par un volontaire de cette nationalité. Le drapeau du 22^e bataillon est également de ceux-ci. On le retrouve

à Genève, lors des funérailles de Razoua, le 29 juin 1878. Le cercueil, recouvert d'un drap rouge, passa sous les oriflammes et les guirlandes de feuillage. Alavoine, derrière le mort, tenait haut levé le drapeau du 22^e bataillon fédéré, conservé, depuis les grands jours, comme une relique, par les vaincus⁽⁴⁾.

On peut aussi penser qu'au cours de la Semaine Sanglante, les porteurs de ces emblèmes les ont détruits par crainte d'être

capturés en possession d'un objet compromettant et qui les condamnait à coup sûr. Le sort de ces drapeaux peut aussi s'avérer surprenant.

Dans Paris intime en révolution, Paul Ginisty, ancien artillerie attaché à l'état-major de Delescluze, évoque cette anecdote relative à l'emblème des Volontaires de Montrouge. Pendant les derniers jours de la Commune, son porte-drapeau, un ouvrier tonnelier surnommé Grand Louis, fut sur le point d'être capturé par les Versaillais. Il parvint à leur échapper, abandonnant ledit drapeau soigneusement dissimulé. Arrêté et ramené dans la maison où il s'était caché, il remarquait lors de la perquisition qu'une fillette était tranquillement assise

sur une chaise, une grande poupée sur les genoux, achevant de lui coudre une robe; on ne fit pas attention à elle....Elle essayait gravement la robe de sa poupée, une robe d'un rouge éclatant, et sur le devant de la jupe, on pouvait lire encore des lettres noires qui faisaient: « ... ou la mort ». Elle avait été reprendre sou-

noisement sous les copeaux la belle étoffe qui l'avait tentée, et l'avait prestement transformée pour son amusement. ...

On ne sait si cet incident est réel ou imaginaire mais, quoiqu'il en soit, le drapeau des Volontaires de Montrouge, comme tant d'autres, a bel et bien disparu.

Daniel Peyrot



- (1) SHAT - Vincennes
- (2) La Guerre contre les Communeux par un officier de Versailles
- (3) Léonce Dupont
- (4) Vuillaume - mes cahiers rouges au temps de la Commune

Les sources de l'histoire de la Commune...



Les Actes de la Journée d'études du 10 avril 2002 à l'auditorium de l'Hôtel-de-Ville de Paris sont (enfin) publiés sous la forme d'un ouvrage de 103 pages, édité par les Archives de France et Les Amis de la Commune de Paris 1871 sous le titre *Les sources de l'histoire de la Commune de Paris et du mouvement communaliste (1864-1880)*

En dépit des retards accumulés, cet ouvrage paraît, tous comptes faits, à point nommé, puisque nous sommes entrés dans une phase de rédaction d'un premier volume «papier» du Guide des sources d'archives consacré aux archives centrales et parisiennes, accompagné d'un CD-rom reprenant les bases de données que nous avons établies, dont l'édition est envisagée pour le premier semestre 2005. Les fonds d'archives «provinciales» feront ultérieurement - compte tenu des aléas de l'enquête lancée dans les départements et un certain nombre de communes - l'objet d'un deuxième volume papier qui impliquera de nouvelles collaborations renforçant l'équipe scientifique actuelle.

L'ouvrage dont il s'agit contient les allocutions d'ouverture d'Odette Christienne, adjointe au maire de Paris qui accueillait les participants à la journée, de René

Bidouze qui exposait les données de l'initiative et ses finalités, et de Robert Toms, professeur à l'Université de Cambridge, qui apportait la contribution d'un historien reconnu aux débats clôturés par Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France.

Il contient aussi les rapports présentés dans chacune des quatre tables rondes (archives administratives centrales et locales - archives militaires - archives judiciaires et pénitentiaires - fonds privés et sources bibliographiques) par des membres de notre équipe scientifique (Rémy Valat, Pierre-Henri Zaidman, Marcel Cerf et Robert Le Quillec) et des représentants de l'administration des Archives, accompagnés des débats qui ont suivi.

Ces textes constituent, ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans un précédent bulletin, un document d'étape dans l'élaboration du Guide. Disponibles dans la deuxième quinzaine d'octobre, ils seront diffusés comme prévu, dans le réseau des services d'archives, dans les bibliothèques municipales de la capitale, et parmi les militants de notre association, avant d'être présentés à la presse dans les lieux mêmes où la Journée d'étude a eu lieu.

René Bidouze



Après l'exposition à l'Hotel-de-Ville de Paris, ...! or pour les Amis de Commune



En ce printemps 2004 et durant trois semaines, l'Hôtel-de-Ville de Paris a accueilli une exposition réalisée par notre association sur l'histoire de la Commune de Paris. 39 000 visiteurs ont pu découvrir ou approfondir leur connaissance sur cet événement riche d'enseignements pour l'avenir. 420 parmi eux ont écrit sur le livre d'or les émotions suscitées par cette rencontre.

Un livre dont la lecture nous fait chaud au cœur. C'est comme une médaille olympique, une récompense de l'immense effort accompli pour présenter une telle exposition. Au hasard des pages on est heureux d'avoir provoqué de telles émotions. 420 notations qui savent

dire avec des mots ces impressions diffuses que nous vivions chaque jour durant cette exposition. Ces visages chaleureux, nous les retrouvons dans ces dédicaces. Celle-ci qui dit : «la Commune reprend l'Hôtel-de-Ville, merci pour votre ténacité». - «ça fait chaud au cœur». Reconnaissance, amitié, enthousiasme, espoir, les sentiments se mêlent au fil des phrases percutantes du livre d'or.

Cette émotion qui serre la gorge nous la trouvons là, lorsque ces visiteurs nous disent les raisons de leur attachement à la Commune. Ils parlent «d'émotion jusqu'aux larmes» - «de frissons devant la lutte des Communards» - «mon cœur est comme pris dans un étau» -

« J'ai pensé à mes ancêtres quel courage merci » - « un bol d'air » - « Respect pour la génération de mes grands parents et mes parents qui ont défendu ces valeurs » « Expo empreinte d'une grande sensibilité »
Et puis la fidélité à l'idéal la voici : « espoir pour nos générations et les générations futures », « Une expo qui redonne du courage dans ces temps difficiles » : « Vive la Commune qui n'avait rien de commun » - la vigilance aussi « Versaillais vous n'avez pas changé, rassurez-vous, nous non plus ».

Du bon travail

Nous apprécions aussi les félicitations pour le travail pédagogique accompli avec les panneaux explicatifs, la qualité de la présentation, la disponibilité de l'accueil. Beaucoup de jeunes ont visité l'exposition. Symboliquement le livre d'or se termine par une dédicace d'un jeune de 19 ans. « Un grand merci à l'associa-

tion pour entretenir le souvenir malgré l'obstacle de l'enseignement historique « conformiste » pour ne pas dire réactionnaire ou grand bourgeois. »

De nombreux étrangers sont venus eux aussi, des Chinois, des Américains, des Italiens, des Grecs Et puis cette femme, venue d'Israël, émue jusqu'aux larmes, rappelle que son mari mort l'année dernière dans un attentat était un pacifiste. Il avait pour projet de rencontrer « les Amis de la Commune », elle le fait aujourd'hui et veut elle aussi organiser une exposition sur la Commune de Paris à Haïfa. Elle laisse une dédicace en ce sens, nous lui promettons de l'aider !

Des contributions

Les dédicaces comportent aussi beaucoup de propositions :

- nécessité de faire tourner l'exposition en province,
- débaptiser les rues Thiers en France,
- Voir où l'on en est précisément dans les livres d'his-

toire aujourd'hui,

- faire mettre au programme du primaire la Commune de Paris,
- présenter dans l'exposition un diagramme de la progression des troupes versaillaises pour mieux faire comprendre l'événement,
- prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves pour organiser des expositions ou conférences à l'école,

regrets qu'il n'y ait pas eu

dans l'exposition de photos sur la commémoration du mur des Fédérés au fil des années.

La rancune

Bien sûr il y a quelques dédicaces de rancuniers (en minorité dans ce livre, 17 sur 420 !). Ils rappellent ce qu'ils nomment nos méfaits : otages, incendies (pourtant signalés dans notre exposition) omettant sciemment les leurs !

Peut-on, lorsque l'on est héritier de l'esprit des Communards, mettre en balance le nombre de morts de chaque côté ? Sûrement pas, chaque vie est trop précieuse. Mais leur mémoire est courte et sélective : oubliés les massacres dans les rues provoqués par les troupes versaillaises ? Le lac des Buttes-Chaumont rouge de sang ? Les défilés de prisonniers en marche vers les prisons de Versailles sous les coups et les insultes ? La déportation pour de longues années ? L'exil ! Nous, nous n'oublierons jamais.

Nous nous rappelons ce trop court moment où le mot démocratie a eu un sens. Où des lois ont été mises en place pour les plus pauvres. C'est cet hommage qui est rendu à travers ce livre d'or à ces hommes et à ces femmes qui sacrifièrent leur vie pour des idées toujours neuves de justice sociale.



39 000 VISITEURS
ONT PU DÉCOUVRIR
OU APPROFONDIR
LEUR CONNAISSANCE
SUR CET ÉVÉNEMENT
RICHE D'ENSEIGNEMENTS
POUR L'AVENIR.

La Terreur...



Vite dit
Le mot est lâché !
Pour faire peur,
Nos pieux défenseurs de la Morale
Toujours prêts
A réécrire l'histoire,
Toujours aptes
A la récidive
Affirment tête à couper
Leur répugnance du sang.
La Terreur disent-ils
A fait dix-sept mille victimes
En quatorze mois.
Sans tomber dans l'indécente opposition
De morts contre d'autres morts,
Pourquoi taire que les Versaillais
Durant la tristement célèbre
Semaine Sanglante
En eurent à leur actif
Au moins le double ?
Pourtant c'est toujours la Terreur
Qui tient le haut du pavé.
Toujours elle dont on parle
Mais jamais du massacre
Des Communards,
Tant ils les ont
Piété oblige,
Même morts
En sainte horreur.



Robert Goupil



Le 22 mai 2004 au Mur des Fédérés...



Hommage de nombreux Franciliens à la Commune de 1871

Comme nous l'écrivions dans notre Lettre de la Rentrée de septembre, nous étions plus nombreux que les années précédentes à participer à la «Montée au Mur des Fédérés» pour rendre hommage à la Commune de Paris-1871. Ce succès venait après celui de notre exposition à l'Hôtel-de-Ville de Paris dont nous rendons compte par ailleurs. Il clôturait un semestre fécond pour la propagation des idéaux de la Commune.

Nous avons noté la présence de nombreux adhérents de notre association et des représentants de la quinzaine d'organisations associatives, syndicales et politiques qui avaient répondu à notre appel : A.R.A.C., Association André Léo, Association des Libres penseurs de France, Association internationale Louise Michel, Institut d'histoire Sociale C.G.T.,

Jeunes Communistes de Paris, Libre Pensée, L.C.R. Paris, M.R.A.P., M.R.C., Conseil national et Fédération de Paris du P.C.F., Parti Radical de Gauche, F.S.U. (Seine-Saint-Denis et S.N.U.E.P.), Section de Paris XX^e du

Parti Socialiste, U.N.E.F, Lutte ouvrière. Des élus parisiens et franciliens étaient également présents.

Ce large éventail montre que les idéaux de la Commune sont toujours d'une grande actualité et qu'ils inspirent l'action des organisations progressistes de notre pays pour combattre la mondialisation libérale et les appétits féroces du M.e.d.e.f.

Après l'allocution d'Alain Dalotel, Vice-président de notre Association, des gerbes de fleurs ont été déposées au nom des Amis de la Commune de Paris, du

Conseil régional d'Ile-de-France, du Maire de Paris, du Député-Maire et de la municipalité du XX^e Arrondissement, de la L.C.R., de Lutte Ouvrière, du P.C.F., du Parti Socialiste, des Maçons de la Creuse. La cérémonie s'est terminée par le Temps des Cerises et l'Internationale, chantés en chœur par un millier de poitrines enthousiastes. Non, décidément non : la Commune n'est pas morte !

Yves Lenoir

**NOUS ÉTIONS
PLUS NOMBREUX
QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES
À PARTICIPER
À LA «MONTÉE AU MUR
DES FÉDÉRÉS»
POUR RENDRE HOMMAGE
À LA COMMUNE DE PARIS-1871.**



La Commune honorée à Luxembourg...



Le 9 mai dernier, la Commune de Paris 1871 a été honorée, comme tous les ans, dans la ville de Luxembourg. Depuis 1926, le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois organise un rassemblement au pied du monument érigé en 1873 à la mémoire des deux Communards, Auguste Martin et François Sordet, décédés à Luxembourg où ils s'étaient réfugiés pour échapper à la répression versaillaise.

Depuis sa création, la section du Luxembourg des Amis de la Commune s'associe à cet hommage. Les Amis de la Commune du Luxembourg étaient nombreux cette année encore en compagnie de leur présidente Danielle Kies et de leur secrétaire Jean Dupont. Claude Willard, Claudine Rey et Yves Lenoir représentaient l'Association parisienne des Amis de la Commune.

Y.L.

Inauguration du siège de F.O. 75



Le 9 septembre 2004, Gabriel Gaudy, secrétaire général de l'Union Départementale F.O. 75, invitait notre association à l'inauguration de son nouveau siège⁽¹⁾.

Annick Le Petit, Vaillant et Sauter et autres élus parlementaires ou municipaux étaient présents. Parmi les prises de paroles, citons celle de Jean-Claude Mailly, nouveau secrétaire général de la C.G.T.-F.O. qui rappela les grands problèmes économiques et sociaux actuels, en mettant l'accent sur l'importance de l'action syndicale dans le

domaine des problèmes sociaux. Au moment, où, notre système économique est incapable d'assurer 35 heures de travail hebdomadaire à l'ensemble de la population active, paradoxalement le M.é.d.e.f. et le gouvernement manœuvrent pour le retour aux 39 heures. Ils n'ont rien compris, il ne s'agit pas de travailler plus, mais de travailler mieux, plus efficacement. Notre patronat n'est pas avare d'idées régressives dans le cad-

re de la «rénovation sociale», par contre il manque singulièrement d'initiatives pour relancer, développer la croissance. C'est dans ce cadre, qu'il serait souhaitable de perdurer nos excellentes relations avec F.O. 75

et de prendre contact avec d'autres organisations syndicales et politiques. Il faut investir le champ de l'économie et de la gestion des entreprises en introduisant les conditions d'un véritable débat démocratique. Et comme le citait Varlin : «la société ne doit plus laisser à l'arbitraire la production et la disposition des richesses». Gabriel Gaudy, tout en nous remerciant de notre présence, souhaite nous rencontrer d'ici la fin de

l'année, pour tenter de bâtir des actions communes dans l'esprit exprimé ci-dessus.

Bernard Eslinger

P.S : en mai 2001, notre association a présenté l'exposition avec une conférence sur l'œuvre sociale de la Commune.

(1) 131, rue Damrémont, 75018 Paris.



Antiracisme : vivre ensemble libres, égaux et solidaires...



Devant la recrudescence des actes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination, plusieurs organisations syndicales et associatives ont lancé, à l'initiative du MRAP et de la Ligue des Droits de l'homme, un appel intitulé «Vivre ensemble libres, égaux et solidaires», et organisé des manifestations le 7 Novembre 2004 à Paris et dans les plus grandes villes de France.

«La France que nous voulons, est-il écrit dans cet appel, c'est une République laïque, qui accueille dans

l'égalité des droits et le respect des règles communes, la diversité de ceux et de celles qui y vivent».

Le bureau de notre association a proposé de soutenir cet appel qui se situe dans la continuité des idéaux de la Commune de Paris, laquelle avait confié des responsabilités importantes à des citoyens d'origine étrangère qui se trouvaient à Paris en 1871.

Y.L.

Hommage à Gustave Lefrançais...



Le 16 octobre, nous avons rendu hommage à Gustave Lefrançais à l'occasion de la remise en état de sa tombe et de la pose du médaillon de bronze à son effigie disparu (volé) depuis plusieurs années et retrouvé par notre ami Magis.

Cette remise en place avec la collaboration des Amis de la Commune et de la Direction du Père-Lachaise s'inscrit dans le cadre de la célébration du 200^e anniversaire du Père-Lachaise.

Une soixantaine de personnes : Amis de la Commune, Franc-Maçons du Grand-Orient de France, enseignants de la F.S.U, en présence de Madame Odette Christienne, Maire-adjoint au patrimoine de la ville de Paris, de nombreux élus avaient manifesté leur soutien à cette cérémonie et ont participé à cet hommage.

Raoul Dubois pour les Amis de la Commune a retracé la vie militante de Lefrançais, pendant et après la Commune. M. Pierre-Etienne Agostini, vénérable de la loge Unité maçonnique du G.O.D.F, loge de Lefrançais, a

évoqué son parcours maçonnique. M. Gérard Blancheteau, au nom de la F.S.U, a montré la place de Lefrançais dans l'action pour une école laïque, démocratique et républicaine ; il a souligné l'actualité du combat des communards.

En conclusion de son allocution, Raoul Dubois citait Lefrançais : «Malgré les griefs que les travailleurs peuvent relever contre elle (la Commune. n. d. l. r), elle marquera dans l'Histoire - véritable révolution populaire - le point de départ de la rupture définitive et, sans cesse grandissante, entre le prolétariat et ses exploités de tous ordres, jusqu'à la disparition de ces derniers, monarchistes absolus ou constitutionnels républicains plus ou moins radicaux ou même intransigeants. Et que les prolétaires ne l'oublent pas, ces derniers ne sont pas les moins dangereux parmi leurs implacables ennemis.»

La parole de Lefrançais n'a pas vieilli.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SE TIENDRA LE :

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2004 DE 14 HEURES À 17 HEURES 30

A LA BOURSE DU TRAVAIL, SALLE EUGÈNE VARLIN, 3, RUE DU CHÂTEAU D'EAU, PARIS X^E, MÉTRO RÉPUBLIQUE

**ORDRE DU JOUR : RAPPORT D'ACTIVITÉ, RAPPORT FINANCIER, ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LORS DE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, NOUS AURONS À PRENDRE DES DÉCISIONS CONCERNANT LA BONNE SANTÉ
DE NOTRE ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2005. MERCI D'Y CONSACRER VOTRE APRÈS-MIDI.**

Comité roussillonnais : bilan 2004



L'année qui s'achève est à placer parmi les bons millésimes. L'activité du Comité s'est étoffée et le nombre d'Amis participant à l'organisation des manifestations a légèrement augmenté. Apparemment, nous sortons des années de marasme... Voici quelques moments forts de l'année écoulée :

- traditionnelle tenue de notre stand à la fête du Travailleur Catalan (P.C.F.),
- tenue d'un stand à la fête de la L.C.R. 66,
- animation d'une projection-débat sur la Commune à l'Université d'été de la L.C.R. à Leucate,
- sortie à Port-Vendres pour commémorer le 125^e anniversaire du retour des Communards déportés en Nouvelle-Calédonie en compagnie d'une délégation de la L.C.R. conduite par Alain Krivine, de José Rodriguez (1^{er} adjoint au Maire) et François Mas (Conseiller municipal), tous les deux P.C.F. Cette volonté unitaire de membres de deux organisations politiques de vouloir commémorer ensemble un moment fort de leur mémoire commune est ici à saluer. Pour le Comité roussillonnais, c'est en tout cas l'une de ses priorités... Cet événement a été rapporté dans la presse locale (L'Indépendant).
- Organisation avec la mairie d'Alénya (voir lettre de la

rentrée) de 3 journées sur la Commune autour du thème : «Utopie ou modernité ?» avec, entre autres, la représentation à deux reprises de la pièce de théâtre «Viande crue à White-Chapel» sur les derniers jours de Louise Michel (40 et 60 personnes), la tenue d'un banquet communard avec chants révolutionnaires (70 personnes), une conférence sur Louise Michel, «Les femmes et la Commune» par Claude Willard ou encore une projection du film de Peter Watkins, «La Commune»,

- rencontre avec le Parti des Travailleurs,
- proposition de travail commun à la Libre-Pensée ariégeoise.

Un nouveau Conseil d'administration et un nouveau bureau ont également été élus lors de notre Assemblée générale du 9 octobre dernier. Ont été élus Président : Jérôme Quaretti, Vice-président : Olivier Patot, Trésorier : Gilles Birnbaum, Secrétaire : Bernard Marty et Hélène Torres et Marie-Lise Floutier : membres du CA. Nous avons également fêté à cette occasion les 10 ans d'existence de notre Association. Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur ces années écoulées ainsi que sur nos projets pour 2005.

Le Bureau, élu et révocable.



Commémorations Louise Michel...



Dans le cadre du centième anniversaire du décès de Louise Michel, notre association, en partenariat avec l'association Louise Michel de Haute-Marne, avec la contribution de nos comités de province, Marseille, Dieppe, organise à travers la France et notamment dans les lieux où vécut Louise Michel, diverses manifestations.

Ces animations, si leur thème principal est de rendre hommage à cette grande dame du XIX^e siècle, nous permettront de faire ressortir le rôle de la Commune dans l'éveil du mouvement ouvrier ainsi que la place

des femmes dans cette évolution.

- **En Haute-Marne**

L'association 52, en partenariat avec notre association, adressera à tous les établissements scolaires (151) et à toutes les communes ayant un lieu, une voie, un établissement public, ... portant le nom de Louise Michel (182), une lettre et un texte de Xavier Gauthier à lire le 9 ou 10 janvier 2005. Elle enverra une mallette pédagogique à tous les établissements scolaires concernés. Spectacle théâtral en Janvier et Février. En Mars, exposition des artistes du département sur Louise Michel. En Avril, mairie de Langres,

spectacle musical et théâtral proposé par Marie Ruggeri. En Mai, inauguration, à Vroncourt, d'une nouvelle promenade littéraire et historique. En Juin, réouverture du musée à Vroncourt. Le 1^{er} octobre, spectacle musical à Langres de Michèle Bernard. En automne, à Auberville, conférences, débats, rencontres.

• **A Paris XVIII^e**

Du 9 au 23 janvier, en mairie, exposition «Louise Michel et l'action des femmes dans la Commune». Des conférences à l'adresse des jeunes, le mercredi dans les bibliothèques (du 9 au 23 janvier). Deux parcours de mémoire différents (date à fixer) sur Louise Michel et les femmes de la Commune. D'autres manifestations sont à l'étude.

• **A Levallois-Perret**

Le 22 janvier, rendez-vous à 15 heures à la station de métro «Louise Michel» pour un parcours de mémoire.

• **A Marseille**

Le 8 janvier, conférence débat sur Louise Michel, les femmes dans la Commune et leur engagement actuel. Visite de l'exposition de l'Association des Amis de la Commune. Le 9 ou 10 janvier, dépôt d'une gerbe devant «l'hôtel Oasis» où Louise Michel est morte, avec inauguration de la palette historique. Du 8 au 15 janvier, le C.D.R.P., boulevard d'Athènes, présente une exposition sur Louise Michel. D'autres projets sont à l'étude.

• **A Dieppe et à Rouen**

Un partenariat est conclu entre le comité d'entreprise S.N.C.F. et le comité des Amis de Dieppe pour diverses animations, notamment le 6 mars, journée consacrée à Louise Michel et les femmes, avec la présentation de la pièce de théâtre «Louise Michel, la Vierge Rouge», peut-être aussi une animation dans le hall de la gare de Rouen.

D'autres lieux pourraient être concernés, tels la Nouvelle-Calédonie, Roubaix avec la colonne des baisers, la médiathèque de la cathédrale de Reims.

La Compagnie Humbert de Troyes jouera la pièce «Louise Michel, la Vierge Rouge» qui a déjà enthousiasmé Avignon, la Nouvelle-Calédonie et bien d'autres...

Le 9 janvier à Langres, à Dreux le 12 janvier, Albi le 15 janvier, les 17, 18, 19 et 20 janvier au lavoir moderne dans le XVIII^e, le 22 janvier à Alizay (27), Péage du Roussillon le 4 février, le 4 mars à St-Just-en-Chaussée (60), le 6 mars à Dieppe, le 8 mars à Sorbiers (42) puis à Rodez, Grenoble,...

Guy Decamps

N.B. : Ces informations écrites le 27 octobre sont susceptibles de modifications. Se renseigner en conséquence.



La Commune de 1871 : l'événement, les hommes et la mémoire (1)



Les actes du colloque organisé en mars 2003 par «Les Amis de Benoit Malon» et l'Université de Saint-Etienne ont été publiés récemment.

Il est impossible, dans ce court compte rendu, de citer toutes les interventions des nombreux historiens qui ont participé à cette manifestation. Retenons seulement quelques communications pour déterminer l'étendue et la variété des sujets traités :

• **Philippe Darrulat** : «Le patriotisme révolutionnaire de la déclaration de guerre à la Semaine Sanglante». L'auteur insiste sur la chanson exaltant le patriotisme

républicain. Ajoutons que ce sentiment est inséparable de l'aspiration à la citoyenneté économique et sociale revendiquée par les travailleurs.

• **Robert Tombs** : «Réflexions sur la Semaine Sanglante». L'excellent historien renchérit et affirme que «sans patriotisme pas de Commune». Allégation un peu trop péremptoire eu égard aux autres causes de l'insurrection (misère, exploitation des travailleurs, danger monarchiste).

• **Michelle Perrot** : «Georges Sand et la Commune». Elle donne une appréciation très juste de la ligne poli-

La Commune de 1871 : l'événement, les hommes et la mémoire (suite)



tique suivie par George Sand. L'écrivaine est pour la paix à tout prix, «elle hait le sang répandu». Elle condamne, sans réserves, la Commune, craignant l'effondrement d'une république encore fragile. Elle a des œillères, dirions-nous.

- **Alain Dalotel** : «Benoît Malon, le retour (1880-1893)», analyse finement le parcours politique de Benoît Malon après son retour d'exil. Il souligne l'opposition à la violence de ce socialiste réformiste et ardent républicain.
- **Marc Vuilleumier** : «L'exil des Communeux», décrit le milieu de la proscription en Suisse et ses mouchards de la Préfecture de police.
- **Danielle Donet-Vincent** : «Mémoire/Mémoires : de la réalité à la fiction ?». Les souvenirs émouvants d'un simple garde national dont la déportation a été consi-

dérée comme infamante par ceux qui veulent effacer toute référence à la Commune.

Une très bonne bibliographie de Claude Latta complète cet ouvrage qu'on consultera toujours avec profit en raison de la richesse de son contenu. Une fois de plus, il nous faut souligner la vitalité de l'Association des amis de Benoît Malon.

M.C.

(1) Publications de l'Université de Saint-Etienne :
35, rue du 11 novembre 42023 Saint-Etienne Cedex 2.
412 pages. 23 euros. Règlement à l'ordre de M. l'agent comptable de l'Université de Saint-Etienne.
Trésorerie générale de la Loire :
11, rue Mi-Carême 42000 Saint-Etienne.

Voyage en Nouvelle-Calédonie



Sur la trace des Communards déportés en Nouvelle-Calédonie, un nouveau voyage, dans la continuité de celui organisé en 2001, pourrait avoir lieu en Novembre 2006.

Au programme, en plus de la découverte de la «Grande Ile», de l'île des Pins et peut-être d'Ouvéa, les rencontres de type «historiques» seront nombreuses :

- archives territoriales de Nouméa,
- musée de la ville de Nouméa,
- visite de lieux de déportation,
- rencontre avec des historiens (José Barbançon) et des descendants de Communards,

- rencontre avec des Associations de Mémoire,
 - visite à la tribu de Jean-Marie Djibau.
- Programme non limitatif.

Le déplacement étant long (22 heures d'avion plus 2 heures d'escale) et onéreux (nous essayerons d'être en-dessous de 3500 euros), il est nécessaire que les Amis intéressés se fassent connaître dès maintenant afin que ce voyage se déroule dans les meilleures conditions.

Premier contact par écrit :

Yves Pras au siège de l'Association.

Y.P.



UN FILM SUR NOTRE EXPOSITION À L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS

CAROLE ROBERT A TOURNÉ UN EXCELLENT FILM DE 14 MINUTES

SUR NOTRE EXPOSITION À L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS.

QU'ELLE EN SOIT VIVEMENT FÉLICITÉE ET REMERCIÉE.

Deux pétales et une feuille de rose...



Quelques jours après son inexplicable départ, j'ai reçu, tout comme certains amis, une lettre d'adieu.

Cela semble étrange que de l'au-delà, on puisse lire : «Je suis donc parti, mon cher Robert», et puis des souhaits d'amitié et de conseils pour l'Association. Et dans l'enveloppe, deux pétales et une feuille de rose. Ultime envoi chaleureux dont on mesure la signification et qui éloigne du personnage bourru dont il aimait se parer parfois par des propos caustiques.

Ces deux pétales et cette feuille venaient du cœur et parlaient au cœur pour atteindre ma sensibilité. Et combien paraissent vaines maintenant les petites chamailleries que la vie inexorablement fait naître. L'un de ses articles sur George Sand avait suscité quelques vagues parmi certains de nos adhérents qui supportaient difficilement que l'on malmène l'écrivaine. Ne rouvrons pas le débat, l'occasion ne manquera pas pour y revenir. Mais pour lui, pas question de mettre de l'eau dans son vin et ceux qui le fréquentaient n'en

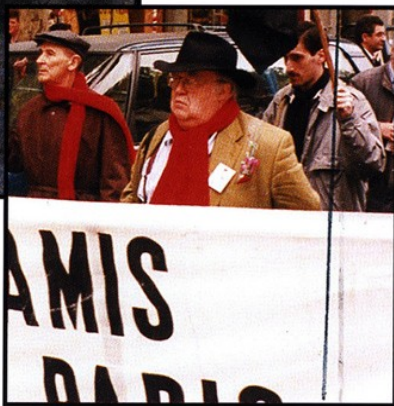
seront pas étonnés. Il persistait dans ses sentiments avec la même hargne. Fidèle dans ses amitiés comme dans ses rancœurs, avec la même constance.

Ce n'est jamais tâche aisée de vouloir convaincre quelqu'un qui s'y refuse obstinément. Mais seulement cela détourne parfois notre regard. Ainsi, le 26 février dernier, m'écrivait-il : «Je n'ai plus grand temps à vivre, mon cher Robert» puis s'ensuivait une diatribe contre ceux qui ne le suivaient pas dans ses jugements sur l'écrivaine. Tout à l'esprit de cette querelle que je tentais de dissiper, je n'ai pas, sur le coup, retenu son préambule. Il y a ainsi des moments où nous ne savons ni lire ni écouter et où l'essentiel nous échappe.

Pourquoi n'est-on pas plus attentif au message d'un Ami ? Et après, comme maintenant pour moi, l'on s'en veut.

Il ne nous reste plus
que des souvenirs...
et les regrets aussi.

R.G.



Pierre Ysmal, sa présence...



Ce qui fait la richesse incomparable de la fréquentation des Amis de la Commune, c'est sans doute la diversité des chemins parcourus par celles et ceux que nous y rencontrons.

Ainsi en était-il de Pierre Ysmal, pour qui la Commune était la version française de l'avenir et l'aube d'une société nouvelle à reconstruire. Il la prenait en bloc, lumières et ombres, excès et erreurs compris, faisant du personnage de Varlin une sorte de symbole assassiné d'un devenir radieux. Ses avis étaient précieux, ses conseils sur les textes toujours habités du souci d'être accessible au plus grand nombre, il ne fallait pas compter sur lui pour faire des concessions à ses colères. C'est aussi pour cela que nous l'aimions. Mais pourquoi parler au passé de Pierre Ysmal qui reste présent parmi nous ?

R.D.

L'hommage de notre Association

Pierre était un militant fidèle et ardent des Amis de la Commune. Sa silhouette - avec son écharpe rouge et son chapeau à larges bords - illuminait toutes nos manifestations, au Mur et ailleurs ; profondément attaché à l'esprit et à l'œuvre de la Commune, Pierre nous fut d'un apport extraordinairement précieux. Il est, en autres - on peut le dévoiler aujourd'hui - l'auteur de notre brochure (non signée) sur Eugène Varlin. Varlin qui était pour lui le héros par excellence de la Commune. Son humour légendaire nous ravissait. Anecdote significative : pour impulser une campagne de recrutement, il fit adhérer sa petite-fille qui venait juste de naître.

Elle fut et elle reste la plus jeune adhérente de l'histoire plus que centenaire de notre association. Pierre, nous t'admirions et t'aimions profondément. Nous ne t'oublierons jamais.

Claude Willard

L'adieu au Père-Lachaise

En ce samedi 25 Septembre 2004, dans la Salle Coupole du Père-Lachaise, nombreux étaient les amis venus rendre hommage à Pierre Ysmal. Réunis autour de Colette, son épouse, et de tous les siens, successivement prirent la parole, Denis Le-

**MAIS POURQUOI
PARLER AU PASSÉ
DE PIERRE YSMAL
QUI RESTE PRÉSENT
PARMI NOUS?**

fèvre au nom du Grand Orient de France, notre président Claude Willard, Charles Sylvestre et Jean-Emmanuel Ducoin au nom des «Amis de l'Humanité» dont Pierre était le Secrétaire général adjoint. Et puis, furent lus des poèmes de Paul Eluard, d'Aragon, de Victor Hugo, de Robert Desnos, de Max-Pol Fouchet et

Rudyard Kipling, entrecoupés de chansons : «Le Temps des Cerises» par Yves Montand, «Quand on n'a que l'amour» et «Rêver un impossible rêve» par Jacques Brel, «Non, rien de rien, je ne regrette rien» par Edith Piaf. Tout en se terminant par «Bella Ciao». Tout un programme que Pierre avait conçu qui témoignait à travers ce choix, de la route qu'il avait choisie. Ensuite, c'est la rose qu'ensemble, nous sommes allés déposer devant le Mur, là où il avait pris la parole le 27 mai 2000. Un noble hommage qui l'aurait satisfait pleinement.

R.G.



Auguste Brunet, lui aussi, nous a quittés...



Un des nôtres, un «vieux de la vieille», nous a quittés le 13 août dernier. Il s'agit de l'ami de longue date de notre Association : Auguste Brunet. Si sa vie ne fut pas inacti-

ve, elle se manifesta en maints endroits de l'hexagone, dans la lutte contre l'occupant comme dans la défense des intérêts des travailleurs, sa fidélité à l'égard de la Commune ne faiblit jamais. A son épouse ainsi qu'à sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

LE CRI DU PEUPLE - LE TESTAMENT DES RUINES*

Enfin voilà le dernier tome du «Cri du peuple» que l'on attendait avec patience, voilà la fin du suspens «historique» de Basicousse, de Tarpagnan, de Ziquet et des autres.

En effet, «historique» car on peut dire que les deux auteurs se sont très bien documentés sur la Commune de Paris et surtout sur la dernière semaine (voir les descriptions visuelles des derniers combats et de la répression versaillaise).

La description de la Semaine Sanglante est si stupéfiante de réalisme et de détails (cf. le Mur des fédérés

et le cimetière du Père-Lachaise) que l'on ne peut rester insensible.

L'atmosphère y est terrifiante de réalisme.

Le lecteur est pris dans l'action jusqu'à la fin tout à fait inattendue.

En conclusion : cela est déjà terminé, alors que l'on en redemande.

Dominique Monjoie

* Tardi et Vautrin



LOUISE MICHEL. AMOUR DU PEUPLE. HAINE DES INSTITUTIONS*

RÉDIGÉ PAR LE CLUB MUNICIPAL DES RETRAITÉS
ET DU TEMPS LIBRE BERTRAND DE BAR



LOUISE MICHEL

*Amour du Peuple
Haine des Institutions*

PROPOSÉ ET VENDU
AU PROFIT DE L'O.N.G. « MÉDECINS DU MONDE »

Ce n'est ni le premier ni le dernier ouvrage sur Louise Michel qui vient de paraître, et à l'occasion du centenaire de sa mort, il y a bien des plumes qui s'activent.

Mais en voici un, d'une saveur exceptionnelle, rédigé avec le cœur et d'un style alerte, par le Club municipal des retraités et du temps libre Bertrand de Bar.

De très bonne facture, quant à sa présentation ainsi que pour son texte, sous la direction éclairée de Denise Floiras, nous est narrée une biographie chaleureuse de Louise Michel. Un plaisir inégalé de la lire. Cette brochure est proposée et vendue au profit de l'ONG «Médecins du Monde».

R.G.

* A commander au Club municipal des retraités :
9 rue du Collège, 10200 Bar sur Aube.
Prix franco de port : 7,50 Euros



LOUISE MICHEL (1830-1905)*

Gérald Dittmar le remarque lui-même dès la première phrase de sa préface : «Beaucoup de livres ont été consacrés à Louise Michel».

Un ouvrage de plus, donc. Mais dès les premières pages, avec cette impression étonnante, à la suite de Dittmar et de Louise, de galoper de l'école de la rue Oudot aux funérailles de Victor Noir, de l'Hôtel-de-Ville au Comité de vigilance de Montmartre, du Club de la Révolution à Meudon, des Moulineaux au Fort d'Issy, de Montrouge à... Prisons, procès, rapidité des évocations : cette impression d'actualité persiste. Puis c'est l'exil ; infatigable, Louise enseigne, coud, écrit, soutient.

Retour à Paris en 1880. Elle a 50 ans. Elle est admirée, respectée. Inlassable. Les cycles de conférences, les réunions, les manifestations se succèdent. Les procès et les incarcérations aussi. Il en sera ainsi jusqu'à la fin, toujours avec la même détermination, le même courage, sans jamais déroger, idéaliste et humaine, inflexible, irréprochable.

Certes, un livre de plus. Mais un livre nécessaire. Davantage documentaire que biographie traditionnelle, largement nourri des propres écrits de Louise, de témoignages de Communeux, d'extraits de la presse de la Commune, cet ouvrage s'accompagne d'une imposante iconographie : 74 clichés dont beaucoup de photographies. En annexes, 25 pages d'extraits du

Journal officiel de la Commune, de témoignages. 37 présentations biographiques très complètes ; et une chronologie sociale, politique, historique, s'étend sur les 3/4 de siècle de la vie de Louise.

Quatre parties, donc, constituent l'ouvrage. Si bien que le lecteur, et ce n'est pas le moindre mérite de cet ensemble, est conduit à un constant va-et-vient de l'image au texte, de la date à la référence, du portrait au procès, du poème à la proclamation, l'un renvoyant à l'autre. Des interruptions, des retours en arrière, dans un maillage serré de citations, de réflexions, de détails et d'événements majeurs.

Dans cette manière de vaste guide de la Commune de Paris, à chacun d'élaborer son parcours, d'établir son information pour soi-même, de rencontres en récits, d'arrestations en expulsions, de prises de position en campagnes de presse. La consultation s'organise et s'inverse, se relit, se feuillette, se retrouve, se perd, se rattrape, s'affermite. Pour à la fin nous restituer, sensible et actuelle, admirable et terrible, la figure de Louise, notre prochaine.

Marie-Berthe Sahores

*Gérald Dittmar,
Louise Michel (1830-1905), Paris,
Editions Dittmar, 2004, 30 Euros.
En vente aux Amis de la Commune.



LE DÉSHONNEUR DE VALÉRY GISCARD D'ESTAING*

Mes aieux ! Quelle déculottée ! Gilles Perrault, fidèle et ponctuel ami de la Commune, n'y va pas de main morte. C'est à propos de l'ancien Président de la République qui refusa la grâce de Christian Ranucci et qui, récemment, déclara qu'il ne le regrettait pas. Pourquoi parler de ce livre ?

Tout d'abord, en ce qui concerne la peine de mort.

Rappelons que, le 6 avril 1871, le 137^e bataillon de la Garde nationale va chercher les deux guillotines entreposées rue de la Folie-Régnauld et les traîne devant la statue de Voltaire où elles seront brûlées devant une foule immense aux cris de : «A bas la peine de mort !» Ce livre-pamphlet est réconfortant car il démasque, tout au long de l'ouvrage, l'imposture du personnage

que l'on supporta avec peine durant sept ans (il y en a d'autres aussi, hélas !) Et puis ce livre est dédié à Pierre Ysmal. Un hommage auquel il aurait été sensible.

Merci pour lui, ami Perrault.

R.G.

* G. Perrault, *Le déshonneur de Valéry Giscard d'Estaing*, Ed. Fayard. Prix : 10 Euros

ZÉPHIRIN CAMÉLINAT, UNE VIE POUR LA SOCIALE*

Un colloque organisé par l'association Adiamos -89 a mis en valeur la vie exemplaire de Zéphirin Camélinat. Ce colloque s'est tenu le 11 octobre 2003 au musée Saint Germain à Auxerre.(Yonne) Les travaux viennent de paraître. Les contributions de Michel Cordillot, Laure Godineau, André Combes, Gilles Candar, Thierry Hohl, Pascal Guillot, Jean Vigreux, Claude Delasselle et Madeleine Ribérioux, qui en tiraient les conclusions, ont permis de mieux connaître ce personnage très attachant. Ce document rappelle aussi cette journée d'hommage à Camélinat. La visite émouvante de sa maison natale, de son lieu d'habitation, le dépôt de gerbe sur sa tombe au cimetière de Mailly où Claude

Willard prit la parole. Cette rencontre permet aussi de nouer des liens avec les descendants anglais et français de Zéphirin Camélinat. Les Amis de la Commune ont participé nombreux à cet échange (preuve en est les photocopies de photos qui illustrent ce document) Des travaux à lire pour se souvenir de cette journée de commémoration pour mieux connaître ce communal mort en 1932 dont la mémoire s'est perpétuée dans l'Yonne jusque dans la Résistance puisque qu'un groupe de F.T.P.F. portait son nom.

C.R.

*En vente aux Amis de la Commune
Prix : 20 Euros + frais d'envoi



NOS BROCHURES : UNE COLLECTION QUI S'ENRICHIT SANS CESSER

Sans doute êtes-vous de ceux ou de celles qui guettez la sortie de nouvelles brochures pour compléter une collection déjà fort riche, que nous poursuivons depuis plusieurs années. Cette collection comporte déjà 17 titres que nous vous rappelons : Camélinat, Chantons la Commune, Eugène Varlin, Histoire de la Commune de Paris, Jean-Baptiste Clément, L'action des femmes et la Commune, L'œuvre sociale de la Commune, La Commune et l'école, La Commune et la culture, La Commune et la démocratie, La Commune et les services publics, La Garde nationale, Léo Franckel, ministre du travail de la Commune, Les clubs et sous comités, Les Communes de province, Louise Michel, Victor Hugo et la Commune. Aujourd'hui deux titres viennent de paraître, une réédition et une nouveauté.

Une réédition : Louise Michel, une vie de combat .

La brochure Louise Michel était presque épuisée. Bonne occasion pour la rééditer en l'améliorant encore. Cela a

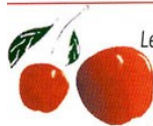
pris un peu de temps mais cela en valait la peine. Plus de pagination, donc plus de détails et d'illustrations.

Une nouveauté : Zéphirin Camélinat, un personnage très attachant. Cet ouvrier bronzier a été une des hautes figures de la Commune. Homme de confiance il gère la Monnaie avec compétence. Il apportera sous la mitraille les fonds qui serviront à payer les derniers combattants, avant d'aller se battre sur les barricades.

Vous pouvez commander par correspondance aux conditions habituelles en utilisant le bon de commande joint à ce bulletin. Deux autres brochures paraîtront prochainement. Il s'agit de Duval, Général de la Commune. Un document riche d'enseignement sur ce personnage méconnu. La brochure «Chantons la Commune» presque épuisée est, elle aussi, en réédition. Comme d'habitude nous profiterons de cette réédition pour l'améliorer en ajoutant de nouveaux textes. Nous vous tiendrons informés de ces futures publications.

C.R.

Les connaissez-vous ?



Le musée Carnavalet, musée de l'histoire de la ville de Paris, effectue depuis quelques mois un recensement des portraits photographiques des femmes liées à la Commune. Dans le cadre de cette recherche, le musée sollicite l'aide de notre association et de tous nos amis.

LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Nous recherchons l'identité de ces femmes.

Pouvez-vous nous aider à les identifier ?

Savez-vous où se trouvent ces portraits ?

Avez-vous

des informations
sur ces femmes ?

Nous ne savons rien de cette image.

D'après une inscription en haut de l'image il s'agirait de Marie Grivat.

Connaissez-vous son histoire? Son état civil ? Est-elle mentionnée dans un ouvrage ?

Connaissez-vous ses descendants ?

**Ces deux images sont reproduites
dans le photomontaged'Appert.**



Possédez-vous des informations sur cette femme?
Nous ne connaissons qu'une seule prise de vue
photographique de cette femme.
Existe-t-il une autre image ?

Connaissez-vous son histoire? Son état civil?
Est-elle mentionnée dans un ouvrage?
Connaissez-vous ses descendants ?



Réponses à renvoyer à :
catherine.tambrun@mairie-Paris.fr

Catherine Tambrun
Département des photographies
Musée Carnavalet
29, rue de Sévigné 75003 Paris
Téléphone : 01 44 59 58 63
Fax : 01 44 59 58 10